



## **SAINTE-EULALIE DE CERNON**

Procès-verbal du Conseil municipal

Jeudi 3 octobre 2024

**Présents** : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, CROLY-LABOURDETTE Hélène, FORESTIER Yoann. FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, VIALA Philippe

**Absents** : TULSA Yoann, VINAS Marie-Laure

**Secrétaire** : FROMOND Marianne

**La séance est ouverte à 18H00.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. Vote du budget primitif Photovoltaïque,**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif pour le projet photovoltaïque de la salle des fêtes et des abords à hauteur de 346 493€ HT en investissement et 26 982€ HT en fonctionnement.

#### **2. Prise de participation au capital social de la SCIC Sud Energia,**

Suite à la promesse de bail avec la SCIC Sud Energia pour l'implantation du projet photovoltaïque au niveau de l'ancienne décharge, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'une prise de participation au capital social à hauteur de 100€.

#### **3. Participation financière aux coûts de pose d'un compteur d'eau,**

Lorsqu'il n'y a pas de perception de droit de raccordement au réseau, le Conseil municipal décide de demander une participation forfaitaire de 50€ HT lors de la pose d'un compteur d'eau.

#### **4. Délibération d'acquisition de la parcelle du chemin de la Baysse**

## **(modification numéro parcelle)**

Suite à une erreur du géomètre, le numéro d'une parcelle est à modifier. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la délibération d'acquisition de la parcelle du chemin de la Baysse avec la modification effectuée.

### **5. Participations financières pour l'accueil des enfants au sein des écoles de La Cavalerie,**

La commune de Sainte Eulalie de Cernon s'engage à payer les frais de scolarité sur la base des éléments fixés par la délibération 2021/91 du 30 novembre 2021 :

571,39 € Pour les enfants scolarisés en classes élémentaires

1257,10€ pour les enfants scolarisés en classes de maternelle

École Jules Verne : 13 370, 82€ pour l'année scolaire 2024/2025

Ecole Sainte Bernadette : 1 828,49 € pour l'année scolaire 2024/2025

### **6. Convention passée avec le Centre de Gestion pour l'accompagnement à la retraite des agents CNRACL,**

Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité la Convention avec le Centre de Gestion et adhère au service « Partenariat CNRACL et Invalidité » du Centre de Gestion de l'Aveyron qui permet l'accompagnement des formalités lors de la retraite des agents.

### **7. Convention passée avec le Département pour la répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune,**

Le Conseil Municipal décide de souscrire à la Convention passée avec le Département pour la répartition des charges (conservation, entretien, exploitation) du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune.

### **8. Questions diverses.**

Location du camion : le camion ne sera plus à louer en raison de la difficulté à en

assurer la gestion et suite aux dégradations constatées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.**